

Procédure administrative : *Évaluation du rendement du personnel enseignant*

Catégorie : *Ressources humaines*

Numéro : *PA – 6.010*

Page : *1*

La politique PA – 6.010 – Évaluation du rendement du personnel enseignant a été abrogée le 24 octobre 2008.

Pour des informations sur l'évaluation du rendement du personnel enseignant, veuillez vous référer aux procédures administratives suivantes :

- P – 6.010 - Évaluation du rendement du personnel enseignant
- PA – 6.010.1 - Évaluation du rendement du personnel enseignant chevronné, et
- PA – 6.010.2 - Évaluation du rendement du nouveau personnel enseignant

Dans ce document, ainsi que dans toutes les politiques du Conseil, un genre inclut l'autre, tout comme le singulier englobe le pluriel lorsque le contexte l'exige.